



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE,
DES STAGES ET DES BOURSES

Abidjan, le 14 JAN 2026

N° 002

MAEIAIE/SG/DFCSB/SDSB/DFL/26

COMMUNIQUE

Le Secrétariat Général de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI), en collaboration avec le Campus de Samarcande de l'Académie Internationale du Tourisme informe les Etats membres de l'Organisation Mondiale du Tourisme (l'OMT) d'une offre de cent (100) bourses aux étudiants pour suivre des programmes de formation, au titre 2025-2026.

Sont concernés les domaines de formation suivants :

- Programme de Gestion hôtelière
- Programme d'exploitation et Innovation hôtelière
- Programme de gestion durable des destinations ;

Le dépôt des dossiers de candidature se fait par voie électronique sur le lien <https://form.tourism-academy.uz/> au plus tard le 15 février 2026, délai de rigueur.

Les critères de sélection et les informations complémentaires sont disponibles sur le lien suivant : info@tourism-academy.uz, admissions@tourism-academy.uz.

Il est à préciser que ces bourses couvrent les frais de scolarité, la pension et le logement, les soins de santé et comprennent une allocation mensuelle.

Par le Ministre et P.O.
Le Secrétaire Général Adjoint
[Signature]
Régis SORO
Ambassadeur